Date : 05/08/2015
Pays : Côte d'Ivoire
Page(s) : 11, 1
Périodicité : Quotidien
Surface : 29 %
Nature : Une et article de fond

MIGRATION VERS LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE

Le processus va coûter 25 milliards FCFA

TNT : 25 milliards

Expliquer le processus de fonctionnement de la Télévision terrestre numérique (Tnt) aux hommes de médias de sorte à impacter les populations quant à la compréhension de cette nouvelle technologie. C'est l'objet du petit déjeuner de presse organisé hier par le Comité national de migration vers la Tnt dans ses locaux aux Deux-Plateaux. Présentant le processus global de la migration de l'analogie au numérique, Jean-Philippe Kaboré, Secrétaire exécutif du Comité national de migration vers la Tnt Côte d'Ivoire (Cnm-Tnt), a estimé le coût global du déploiement de cette technologie sur l'ensemble du territoire ivoirien à 25 milliards de francs Cfa. En outre, le Secrétaire exécutif a énuméré, dans sa présentation, les six acteurs du système de la Tnt que sont : le gouvernement, les opérateurs et fournisseurs de service ; l'Agence ivoirienne de gestion des fréquences ; l'Artci ; le Burida et la Haute autorité de la communication audiovisuelle (Haca). S'agissant de la mise en œuvre, le processus dont la phase pilote a débuté en juin dernier par un test connaîtra trois autres articulations que sont : le lancement commercial du réseau Tnt en décembre 2015; la phase d'ajustement (juin 2017) et le début du programme d'extinction de la télévision analogique en juillet 2018. L'occasion était également belle pour Jean-Philippe Kaboré de rasséréner les populations. « Nous serons largement en avance ! En termes opérationnels, la Côte d'Ivoire a entamé sa migration en juin 2015 pour l'achever en 2018. Notre diffusion en Vhf (Ndlr qui a cours actuellement) nous autorise à achever notre migration en juin 2020». Pour les détails techniques, avec une séance de démonstration à l'appui, c'est M. Bruno N'doua, chef du Service technique du Cnm-Tnt qui décrit les normes de diffusion, surtout que la migration favorisera « 9 à 10 chaines gratuites en format simple définition (SD); 1 à 2 bouquets payants (30 à 40 chaines), etc. ». Ensuite, il a fait la démonstration synoptique du fonctionnement de la Tnt, sans oublier le processus et les modalités d'acquisition et de fonctionnement des terminaux tels que les téléviseurs, les décodeurs, pour ne citer qu'eux. « Les avantages de la TNT, ce sera la meilleure qualité visuelle et sonore ; la variété et une offre plus grande de programmes. La Tnt sera payante, mais elle sera plus sociale par son accessibilité à tous », a conclu Jean-Philippe Kaboré. A noter, la Côte d'Ivoire, à l'instar des pays modernes, a procédé, le 29 juin dernier, à la RTI, au lancement de la Tnt, du système actuel de diffusion télévisuelle vers la télévision numérique de terre (Tnt). Ce nouveau système à la pointe de la technologie permettra à la Côte d'Ivoire de connaître un nouveau paysage audiovisuel dans un environnement libéralisé, performant, économiquement viable et créateur de valeurs.

JEAN-ANTOINE DOUDOU

Tous droits de reproduction réservés

Date : 05/08/2015
Pays : Côte d'Ivoire
Page(s) : 6, 1
Périodicité : Quotidien
Surface : 47 %
Nature : Une et article de fond

Le Mandat
Rien que la vérité

Télévision numérique de terre / Le basculement de la Côte d'Ivoire de l'analogique vers la télévision numé- rique avance à grand pas. Après le lancement de la phase pilote, le Secrétaire exécutif du Comité national de migration vers la Tnt-Côte d'Ivoire, (Cnm-tnt), Jean-Philippe Kaboré a annoncé, hier, de bonnes nouvelles pour les foyers.

Des chaînes gratuites proposées aux foyers

La télévision numérique de terre (Tnt) est cette évolution technologique qui permet d'optimiser grâce au codage numérique, l'usage des fréquences qui servent à la transmission des ondes par lesquelles l'on reçoit les images. Elle permet une meilleure qualité d'image en réduisant les coûts de transmission et de diffusion. La Tnt se substituera progressivement au cours des prochaines années à l'actuelle télévision analogique et proposera plusieurs programmes Tv dont la moitié gratuite en qualité numérique. Il sera plus facile d'obtenir une qualité d'image optimale numérique qu'une qualité d'image optimale analogique. Hier, à la salle de conférence du Cnm-tnt aux II-Plateaux, Jean-Philippe Kaboré a instruit la presse sur le processus de migration de l'analogie au numérique qui est en cours. Les 24 et 25 juin 2015, les premiers tests d'émission, de transmission et de réception du signal numérique ont été réalisés avec succès. Depuis cette date, les deux chaînes de la Rti (Rti1 et Rti2), un canal de démonstration et des services additionnels, sont accessibles à Abidjan et dans ses environs pour un panel d'usagers (Beta consommateurs) de 1.000 foyers disposant d'une antenne Uhf, d'un téléviseur et/ou d'un décodeur compatibles avec les normes de compression et de diffusion retenues (Mpeg4 et Dvb-t2). La diffusion en Tnt est donc effective en Côte d'Ivoire. S'agissant de l'extension du projet au reste du territoire national, certaines options relativement à la conduite de la suite du projet, notamment en ce qui concerne la forme de la Société de Diffusion, la place de la Rti dans le nouveau paysage audiovisuel, la collaboration éventuelle avec un partenaire technique et/ou financier, etc., sont en cours d'étude. Aussi un programme de démonstration (un carrousel de contenus en boucle) est mis en œuvre dans le but de présenter la réalité du numérique. Un flux de contenus multimédia non linéaire stockable sur les terminaux adaptés est offert également aux téléspectateurs. Selon le programme de mise en œuvre établi, cette opération devrait s'achever par l'extinction de la télévision analogique en juillet 2018. Avant cette date d'arrêt des signaux analogiques, deux phases sont importantes à réaliser par le Comité. Il s'agit d'ici décembre 2015 du lancement commercial du réseau du Tnt. Cette étape offrira de nouvel contenu aux consommateurs avec 9 à 10 chaînes gratuites en format simple définition(Sd), un à deux bouquets payants (30 à 40 chaînes) d'un coût variant de 3000 à 5000 Fcfa. En plus, les ménages bénéficieront d'un flux de contenus multimédia non linéaire stockable sur des terminaux adaptés. Et certains services innovant tels que la vidéo à la demande(Vod), la diffusion de données et de contenus multimédia(egouvernement, e-learning, e-

Tous droits de reproduction réservés

santé...) et la télévision de rattrapage. Pendant cette période, M. Kaboré a annoncé une couverture du territoire à 50%. Quant au stade d'ajustement (juin 2017), il faut s'attendre certainement à de nouvelles chaînes, régionales en Haute diffusion(Hd) avec une couverture à 80% du territoire. Pour la période d'extinction de la télévision analogique, des offres de contenu supplémentaires en fonction de la dynamique du marché avec une couverture à 95% au minimum avec 2 millions de foyers prévus. A en croire le Secrétaire du Comité, la diffusion en Vhf autorise la Côte d'Ivoire selon l'Union internationale des télécommunications(Uit) à achever sa migration en juin 2020. Puisque la télévision ivoirienne diffuse déjà en bandes des Très hautes fréquences (Vhf). La date butoir de juin 2015 était liée à une solidarité régionale. Selon le rapport d'un groupe d'experts commis par le gouvernement ivoirien, le passage au numérique va coûter près de 58 milliards Fcfa dont 32 milliards Fcfa pour les infrastructures et 25,7 milliards FCFA pour le coût social. "Notre pays aura plus de deux ans d'avance sur le planning prévu par l'Iut. Nous serons donc largement en avance", a indiqué Jean-Philippe Kaboré. A en croire le chef de service technique, les avantages de la Tnt sont nombreux. Il y aura une variété en offre plus grande de programme (5 à 6 programmes Tv sur une même fréquence au lieu d'un seul en analogique). Il faut souligner que le gouvernement est disposé à faire de la migration une réussite technique, économique, juridique et populaire pour le bien-être des populations. Notons que le gouvernement, la Haca, le Burida, Artci, Aigf et les opérateurs et fournisseurs de service sont les acteurs de l'écosystème de la Tnt.

PATRICK N'GUESSAN

Tous droits de reproduction réservés

Date : 05/08/2015
Pays : Côte d'Ivoire
Page(s) : 10
Périodicité : Quotidien
Surface : 36 %
Nature : Article de fond

Migration vers la télévision numérique terrestre (tnt)

Le comité national explique les dispositions pratiques

.e Comité national de migration communique sur ce que sera la télé numérique.

L'extinction de la diffusion en bande analogique prévue pour juillet 2018 marquera la fin de la migration vers la télévision numérique terrestre (tnt). Ainsi les télévisions ne répondant pas aux normes numériques ne recevront-elles plus d'images à partie de cette date, à moins de disposer d'un décodeur adapté. L'information a été rendue publique par le comité national de migration vers la télévision numérique terrestre (Cnm-tnt), hier, lors d'une conférence de presse tenue à son siège sis à Cocody-les II-plateaux. Jusqu'à cette date, la diffusion se fera de façon simultanée en bande analogique (Vhf) et en bande numérique (Uhf). Cette opération d'extinction débutera en décembre 2016. Le passage au numérique est ainsi perçu comme une véritable révolution télévisuelle. En organisant une rencontre avec la presse, les responsables de la Cnm entendaient communiquer sur ce qui sera mis à la disposition de la population ivoirienne à l'heure du numérique. Au dire du secrétaire exécutif (se) du Cnm, Jean Philippe Kaboré, la migration se fera en 2 temps (construction du réseau numérique et extinction du réseau analogique). «En réalité, nous sommes en avance de 2 ans sur le planning de migration. De façon chronologique, nous sommes dans la phase 1 qui est la phase pilote fonctionnelle et opérationnelle. Le lancement commercial du réseau tnt (phase 2) se fera en décembre 2015 (9 à 10 opérateurs sont dans le Starting-block). Une phase d'ajustement (phase 3) sera opérée en juin 2017. Le début du programme extinction de la télévision analogique sera pour décembre 2106 et prendra fin en juillet 2018», a indiqué le secrétaire exécutif. Avant de révéler qu'au cours de cette migration, la radio-télévision ivoirienne (Rti) sera scindée en deux entités (édition et diffusion). En terme d'accessibilité, m. Kaboré affirme que le déploiement du réseau se fera avec, au final, 35 sites émetteurs. Il précise que sur les 31 sites dont dispose la Rti, 27 seront mis aux normes numériques, quant 4 seront déplacés et 4 autres construits. A en croire le secrétaire exécutif, toutes les sociétés auront le même diffuseur afin qu'elles se concentrent sur l'édition. «Nous aurons 4 duplex qui seront des bouquets payants pour certains. Le coût de la mise en œuvre coûtera 25 milliards. Pour la phase pilote de la migration, le marché a été attribué au français Tomson et l'équipementier est un consortium (Tomson group, Sagem com et Ht.tv). Le kit de réception (antenne et décodeur) a été estimé à 55000 francs cfa, il y a deux ans. L'Etat a décidé de participer en supprimant la Tva sur les 2 millions de foyers pour un coût de 12 à 13 milliards de francs cfa. Ce qui revient à un coût total d'environ 40 millions de francs cfa», a expliqué philippe Kaboré. Il avance que, pour l'appel d'offres, 3 nouveaux opérateurs viendront élargir l'offre tenue par canal+. La campagne de sensibilisation commence fin août avec la mascotte "numériki".

DJÈ ABEL

Tous droits de reproduction réservés

Date : 05/08/2015
Pays : Côte d'Ivoire
Page(s) : 8
Périodicité : Quotidien
Surface : 33 %
Nature : Interview

Migration vers la télévision numérique / Jean-Philippe Kaboré (Secrétaire exécutif du Cnm-tnt

« Les Ivoiriens n'ont pas besoin de jeter leurs télévisions »

Jean-Philippe Kaboré a évoqué les avantages de la Tnt.
(Ph. DR)

La Côte d'Ivoire a procédé, il y a un mois, au lancement de la télévision numérique terrestre (Tnt). Ce nouveau système de diffusion numérique était au cœur d'une rencontre d'échanges entre le Comité national de migration vers la Tnt-Côte d'Ivoire et les professionnels des médias, le 4 août 2015, aux II Plateaux. En marge de cette cession, Jean-Philippe Kaboré, Secrétaire exécutif du Cnm-tnt, a donné des assurances...C'est quoi la télévision numérique terrestre ? C'est la télévision, comme l'indique son nom. Mais, la particularité, c'est qu'elle est numérique. Cela veut dire que le système de diffusion est numérique, donc basé sur le digital (0 et 1). Ensuite, elle est terrestre, c'est-à-dire le mode de diffusion est terrestre, contrairement au satellite et au câble. Vous avez le même principe que lorsque vous recevez de la télévision par votre antenne râteau qui est diffusé actuellement par la Rti sur les chaînes qu'on appelle hertziennes. Le mode de diffusion est terrestre.

Cela imposera-t-il aux ménages d'acheter de nouvelles télévisions ? Effectivement, dans ce processus, l'émetteur et la diffusion sont numériques. Il faut adapter les récepteurs à ce mode de diffusion. Vous avez la possibilité d'avoir aujourd'hui des télévisions vendues dans le commerce, qui sont déjà à la norme DVB-T2. Mais vous avez aussi des télévisions, dans nos foyers, qui ne sont pas à cette norme-là. Un décodeur suffira à leur permettre de pouvoir recevoir le signal numérique. Les Ivoiriens n'ont pas besoin de jeter leurs télévisions ou se précipiter pour acheter de nouvelles télévisions.

Combien cela va-t-il coûter aux Ivoiriens ? Dans les premières études qui ont été faites, on parlait de kit de réception. Le décodeur et l'antenne tournaient autour de 55.000 francs Cfa. Mais, à ce prix là, trop de ménages en Côte d'Ivoire, ne pourraient pas s'offrir le service numérique. Donc, l'idée pour le gouvernement, c'est de faire en sorte que ce prix soit le plus accessible possible. Donc, on parlerait aujourd'hui entre 25.000 et 30.000 francs Cfa de prix de base. Ce serait le coût du décodeur et de l'antenne. Mais, nous pensons que l'opérateur qui sera choisi, et qui va mettre en œuvre tout cela, auprès de la société de diffusion, va permettre de

Tous droits de reproduction réservés

pouvoir faciliter les choses et voir, comme le font d'autres opérateurs qui sont sur le marché, comment subventionner ce prix ou l'amortir sur une période plus longue. Concrètement, nous travaillons sur l'accessibilité pour faire en sorte que ce soit le plus abordable possible, sinon l'opération ne sera pas populaire.

Quand débute l'opération ? L'opération démarre le plus tôt possible. Nous prévoyons en tout, début 2016. Mais, nous avons commencé à émettre en numérique dans la zone d'Abidjan. Et dès que la Société nationale de diffusion sera créée, elle sera chargée d'assurer le déploiement du réseau sur les autres villes de Côte d'Ivoire, pour que le plus rapidement, le maximum d'Ivoiriens puissent avoir la Tnt, dans le courant du premier trimestre de 2016. Une campagne de communication sera lancée pour informer les Ivoiriens, qu'il y a quelque chose qui se passe, leur dire qu'il y a une révolution qui se prépare. Cette révolution, c'est le numérique qui sera couplé à la libéralisation de l'espace audiovisuel, qui va permettre de constituer le nouveau paysage audiovisuel ivoirien. Dans ce nouveau paysage, il y aura de nouvelles chaînes, de nouvelles fonctionnalités que la Tnt va pouvoir apporter.

JONAS BAIKEH

Tous droits de reproduction réservés

Date : 04/08/2015
Pays : Suisse
Nature : Article de fond
Lien : http://www.agenceecofin.com...

Audiovisuel

Les groupes Africable et Hadafo Médias s'associent pour créer des chaînes de télévision

Une convention de partenariat et de co-développement lie désormais les groupes Africable et Hadafo Médias. Il s'agit de 2 entreprises de poids en Afrique de l'Ouest dans le secteur de la communication en général et le segment audiovisuel en particulier.Basé au Mali, Africable regroupe 2 chaînes de télévision, une agence d'affichage publicitaire, l'agence de communication Perroquet, la société de câblodistribution Multicanal numérique ainsi que la société Datcom Afrique, spécialisée dans les télécoms et l'ingénierie informatique. Par ailleurs, Africable est partenaire de TNTSAT Africa, la plateforme de télévision numérique sur satellite. Quant au groupe guinéen Hadafo Médias, il est composé de la chaîne Espace Tv et de 5 stations de radio.

L'alliance entre Africable et Hadafo Médias va donner naissance à plusieurs projets au rang desquels le lancement imminent de 2 chaînes de télévision qui seront gratuites sur les bouquets de TNTSAT Africa. La première sera dédiée aux élections présidentielles prévues cette année en Guinée, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. La chaîne sera baptisée « Election 2015 ». Le seconde chaîne Tv va davantage s'inscrire sur la durée et sera dédiée à l'espace culturel Mandé,une région à cheval sur plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et principal grand foyer historique du peuple mandingue.

La convention signée à Bamako ce 2 août 2015 prévoit aussi que la chaîne Espace Tv et les 5 stations de radio du groupe Hadafo Médias soient insérées dans le bouquet gratuit de TNTSAT Africa. En retour, la plateforme de télévision numérique satellitaire va se développer en Guinée. Par ailleurs, Africable et Hadafo Médias vont coproduire des émissions Tv, des séries et des films ; tout comme les 2 groupes échangeront des programmes, organiseront ensemble des événements et mettront en œuvre des actions dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.

Le concept de co-développement entre deux entreprises de presse privées est annoncé comme nouveau en Afrique. En tout cas, pour le Pdg de Hadafo Médias, Lamine Guirassy (photo), « il faut unir les efforts pour réussir des choses en Afrique ». Quant à Ismaïla Sidibé, Pdg du groupe Africable, il n'est pas moins optimiste.

Auteur : N.C

Tous droits de reproduction réservés